

INFOMURAT

bulletin d'information trimestriel



PAGE 4

Eau et assainissement

PAGE 7

Incendie du rocher

PAGE 9

Les Amis
d'Olonne

n°118 OCTOBRE 2025



www.murat.fr

 Ville de Murat

 Cinéma de Murat - L'Arverne

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Eau et assainissement
- 6 FOCUS**
Cession des logements et du camping
- 7 EN BREF**
AGENDA
- 8 REGARDS**
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**
Les Amis d'Olonne
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**
20 ans de la Maison France Services
- 11 INFOS PRATIQUES**
Enquête publique PLUi
- 12 HISTOIRE LOCALE**
Notre-Dame des Oliviers, le couronnement



LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉPONSE À LA QUESTION DU N°117 :

Quel nom portait la rue d'Armagnac avant 1848 ?

Depuis 1848, la rue d'Armagnac porte le nom de la famille qui régna sur la vicomté de Murat de 1415 à 1489. Jacques d'Armagnac (le plus célèbre), duc de Nemours, sera compromis dans plusieurs conspirations. Le roi Louis XI lui pardonnera une fois mais pas deux : il est décapité le 4 août 1477 aux Halles de Paris. En 1483, La vicomté de Murat un temps confisquée sera restituée par le roi Charles VIII à Jean d'Armagnac (fils de Jacques) qui se démettra de ses droits au profit de Pierre de Bourbon, gendre de feu Louis XI. La vicomté sera finalement rattachée au domaine royal 42 ans plus tard.



Avant 1848, la rue qui porte toujours le nom de cette illustre famille, s'appelait plus prosaïquement rue Vialleguedou (de *via* : voie et *guède* : plante à fleurs jaunes dont les feuilles donnent une teinture de couleur bleue) que l'on pourrait traduire aujourd'hui par : rue des Teinturiers.

LA QUESTION DU N°118 :

Que signifiait la lettre « G » marquée au fer rouge sur l'épaule de certains condamnés jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle ?



3 ans seulement après le lancement par le curé de Murat d'une souscription destinée à ériger une statue imposante au sommet du rocher de Bonnevie, l'effigie de Notre-Dame de la Haute-Auvergne est édifée sur le site de l'ancienne forteresse détruite en 1633. Ce nouveau monument, qui deviendra l'une des images emblématiques de la cité, a été inauguré le 18 juin 1878, le jour même du couronnement d'une autre figure sainte : Notre-Dame des Oliviers. Le 19 août 1978, à la nuit tombante, ce sont quelque 2.000 pèlerins qui empruntent le sentier du rocher de la Vierge. Arrivés aux pieds de la statue, ils allument cierges et flambeaux et le retour en ville de l'interminable cortège ressemble à une coulée de lave qui s'échappe de l'ancienne cheminée volcanique. Le récital de John William (père alsacien, mère ivoirienne), chanteur de gospel en vogue dans les années 60 et 70, jeune résistant arrêté et déporté à Neuengamme

(le camp des Muratais), viendra clore les festivités du centenaire qui n'eurent rien à envier aux célébrations de 1928 et de 1953. Dans sa rubrique historique, Info-Murat revient sur la manifestation inaugurale de 1878, en prélude au 150^{ème} anniversaire de cet événement qui sera fêté en 2028.

Entre les différentes communes de Hautes Terres (urbaines comme Murat, Massiac ou Neussargues, rurales comme Lavignerie, Vèze ou Valjouze), la disparité des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement est telle qu'un regroupement intercommunal est un casse-tête qui en a, d'année en année, toujours repoussé le transfert. Pour sa part la commune de Murat souhaite encore poursuivre seule l'exercice de cette compétence afin de maîtriser les priorités des investissements destinés à en parfaire le service. C'est le dossier principal de ce 118^{ème} numéro.

La mise en vente de l'immeuble des logements de l'ancienne école maternelle et du terrain de camping vient de trouver son épilogue avec l'acquisition par un organisme public et une structure privée de ces 2 équipements. Dans son focus de la page 6, le bulletin municipal explique les motivations de cette décision et détaille les avantages que la commune espère en retirer.

Ce sont « les Amis d'Olonne » qui occupent l'espace réservé aux associations tandis que Hautes Terres a choisi de traiter les 20 ans de la Maison France Services dans la page dévolue à la Communauté de communes. Les modalités de l'enquête publique concernant la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), l'incendie du rocher de Bonnevie et les animations de l'été complètent le sommaire de ce numéro d'automne.



Info-Murat, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

Directeur de la publication : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos.

Comité de rédaction : Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Marine Pignol.

Impression : Mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



Eau & Assainissement :

UNE COMPÉTENCE QUI RESTE COMMUNALE

Le transfert (obligatoire) de la compétence Eau & Assainissement à la Communauté de communes a été maintes fois repoussé à chaque échéance municipale en raison d'une importante disparité des situations des 39 communes de Hautes Terres qui ne peut qu'accroître la complexité du volet technique du dossier et en alourdir la gestion administrative.

La commune a choisi pour l'instant de poursuivre seule l'organisation d'un service primordial pour les habitants afin de conserver la maîtrise des priorités d'investissements nécessaires à son amélioration et à la conformité de ses équipements.

C'est un budget annexe qui régit le fonctionnement de ce service. Il doit s'équilibrer grâce aux seules recettes qu'il génère et ne peut être subventionné par le budget principal que de façon exceptionnelle. Depuis quelques années, la diminution de la consommation d'eau, qui peut s'expliquer par la baisse du nombre d'abonnés et une gestion plus économe de la ressource par nos concitoyens, entraîne un fléchissement des recettes alors que les dépenses demeurent constantes (même nombre de captages, même surveillance des châteaux d'eau, même maintenance de la station d'épuration)

et ont vocation à toujours augmenter (évolution constante des contraintes réglementaires, hausse des redevances à l'Agence de l'Eau, hausse des prix de l'électricité, des matières premières, du coût du personnel). Ce sont les dépenses contraintes (analyses d'eau, entretien, réparations, télésurveillance) et les besoins d'investissements constants qui déterminent les tarifs du service Eau & Assainissement. A l'échelle départementale, en comparaison avec des communes de même importance, Murat se positionne parmi les plus raisonnables : le prix du m³ d'eau est de 22 % inférieur à celui de Massiac, Vic-sur-Cère ou Maurs (et inférieur de 40 % à la moyenne nationale), le coût de l'assainissement est de 12 % inférieur à celui de Massiac ou de Maurs, et de 40 % à celui de Vic-sur-Cère.

Le besoin total en eau de la commune (abonnés privés, fontaines, équipements publics, fuites de réseaux) est d'environ 850 m³/jour, soit plus de 300.000 m³ par an. A noter que la récente réorganisation du service, la recherche permanente et la réparation systématique des fuites a permis en 2 ans de réduire le volume nécessaire à l'alimentation en eau potable de la ville de 40%.



DOSSIER

Avec plus de 12.000 m³ d'eau utilisés par an, la collectivité (mairie, école, gymnase, piscine, stades) représente environ 4 % du besoin total de la ressource communale, les équipements les plus voraces étant la piscine (3.500 m³/an) et l'entretien des stades (6.300 m³/an).

Depuis plus de 10 ans, pour souscrire à l'obligation légale de séparation des réseaux (eaux usées - eaux pluviales), la commune met en œuvre (a minima) la réfection d'une rue par an en appliquant cette norme d'assainissement différencié afin de ne pas saturer d'eaux claires la station d'épuration. Ce principe est efficient et efficace mais sa conclusion se heurte parfois à des obstacles inattendus. C'est le cas de plus d'un kilomètre de rues (rue Porte-Saint-Esprit, descente de l'hôpital, rue de la Coustoune, rue Justin Vigier) mis en conformité jusqu'au-delà du prieuré, mais dont le raccord avec la station d'épuration est interrompu par la difficulté de franchir la voie de chemin de fer. La SNCF multiplie les exigences administratives et techniques : surinterprétation de la sécurité des ouvrages, principe de précaution poussé à l'extrême, inflation de dossiers d'études préalables. Outre le retard des travaux à mettre en œuvre qui bloque l'optimisation du réseau d'assainissement rénové, cette situation, que même les services de l'Etat n'ont pu dénouer, ne peut que déboucher sur une solution démesurée et d'un coût exorbitant pour la commune alors qu'il s'agit d'un simple passage de canalisations.

La récente réorganisation du service (agent dédié en binôme avec un prestataire privé sous l'autorité du secrétaire général) a déjà porté ses fruits quant à la recherche et la réparation des fuites de réseaux (réduction de 40 % du besoin en eau) et au relevé

des compteurs (taux de relève : 50 % en 2022, 85 % en 2024). La rédaction d'un nouveau règlement (notamment en raison de la fusion avec Chastel), les études sur la qualité de l'eau, l'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration et son avenir sont les autres principaux axes de réflexion de la remise à niveau de ce service, prélude à toute décision de transfert de compétence.



CESSION DES LOGEMENTS ET DU CAMPING

La décision de mettre en vente l'immeuble des logements de l'ancienne école maternelle, comprenant la transmission de la convention des 6 logements sociaux, n'obéit pas à une logique financière qui aurait pour seul effet d'obtenir un éphémère confort de trésorerie. Si cette opération, portée par la commune, a permis la restauration complète d'un bâtiment emblématique du centre-ville, son financement, assuré par une série d'emprunts à long terme, géré au sein d'un budget annexe spécifique, souffrait depuis l'origine d'un déficit chronique de quelque 20.000 € /an. D'autre part, outre que la gestion quotidienne de 15 logements ne soit pas la vocation première d'une collectivité, le besoin de nouveaux investissements nécessaires à la rénovation des parties communes et au maintien de la qualité des logements devenait prégnant. Le produit de cette vente (625.000 €) à l'Office Public de l'Habitat du Cantal (Cantal Habitat qui envisage d'ores et déjà d'importants travaux de remise à niveau), permet le remboursement anticipé de l'intégralité des emprunts contractés par la commune pour mener à bien cette opération et donc une baisse très importante de sa dette. Quant à la résorption du déficit, elle couvre à peu de chose près le coût restant à charge de la ville du nouveau service de la micro-crèche, voire même d'en envisager le développement.



La volonté de proposer à la vente l'ensemble du terrain de camping et de son domaine bâti (pavillon d'accueil, bâtiments sanitaires) procède d'une logique différente mais apparentée à celle des logements de l'ancienne école maternelle. L'offre actuelle du camping municipal n'est pas à la hauteur du potentiel touristique de la Petite Cité de caractère et la nécessité d'une mise à niveau de cet équipement (chalets,



habitats légers, logements insolites) réclame de lourds investissements. C'est un débat ouvert depuis plus de 20 ans et déjà 2 projets importants ont été abandonnés par les élus face aux priorités d'aménagement en 2004 de l'école Jean-Jacques Trillat (regroupement des écoles maternelle et élémentaire pour 1,2 millions d'euros) puis dès 2012 face à l'urgence de la rénovation complète de la toiture de l'église (1,5 millions d'euros). La perspective de nouveaux investissements importants nécessaires (bâtiments du collège, gymnase du lycée professionnel, halle, voirie, adaptation de la station d'épuration) rend impossible le financement par la commune d'un nouveau projet structurant dans un proche avenir. 7 candidats sérieux à la reprise se sont manifestés et 4 d'entre eux ont été conviés à

un entretien avec les élus. C'est une équipe locale qui a été retenue par la municipalité. L'intérêt de cette cession, outre le produit de la vente (200.000 €), est de pouvoir redéployer les heures des agents intervenant sur le camping vers la Maison de la faune, la piscine et le projet de création à l'école d'un accueil de loisirs toute la journée du mercredi.

INCENDIE DU ROCHER

Pour la 4^{ème} fois en 40 ans (1983, 1993, 2011) le rocher de Bonnevie s'est embrasé au cours de la nuit d'un été particulièrement sec. Il a fallu le renfort des centres de secours de Neussargues, Paulhac, et Saint-Flour pour venir à bout d'un incendie difficile et dangereux à maîtriser en raison de l'obscurité et de la topographie des lieux (2 membres de ces personnels ont été blessés lors de l'opération). Au cours d'une réunion destinée à dresser le bilan de cette intervention, chacun des participants a souligné l'esprit de solidarité qui régnait entre les différentes institutions et la population qui n'a pas manqué de manifester son soutien et ses encouragements aux soldats du feu. Bravo et merci à tous ces pompiers venus circonscrire l'incendie, éviter sa propagation aux maisons d'habitation et assurer la surveillance du site pendant plusieurs jours et plusieurs nuits.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Lors du 6^{ème} Forum, une trentaine d'associations s'étaient réunies afin de faire partager au public leurs passions, qu'elles soient sportives, culturelles ou caritatives.

Une tombola était organisée sur place et permettait aux participants de remporter une vingtaine de lots mis en jeu par les associations présentes.

Gilles Chabrier a félicité les sportifs de l'année dont les résultats dans divers championnats ont été remarquables : Théo Soulier, champion du Cantal minime pour le Tennis de table des 3 rochers, Maxime Bailly, double champion de France en boxe thaï, l'équipe féminine de moins de 13 ans du Handball Club Muratais championne du Cantal, la triplète mixte du Carreau Muratais championne du Cantal et enfin l'équipe de foot de l'Union Sportive Murataise victorieuse de la Coupe Combourieu en juin dernier.



AGENDA

OCTOBRE

AVANT-PREMIÈRE SURPRISE
Mardi 7 - Cinéma

FESTIVAL D'HUMOUR
De l'eau aux moulins
Samedi 18 - Halle

CONFÉRENCE AMIS BREDONS
Samedi 18 - Salle d'Honneur

COMICE AGRICOLE
Dimanche 19 - Foirail

HALLOWEEN
Vendredi 31 - Centre-ville

NOVEMBRE

HALLOWEEN
Union Sportive Murataise
Samedi 1^{er} - Halle

THÉÂTRE
Gym Volontaire
Samedi 8 - Halle

CÉRÉMONIE
Mardi 11 - Chastel & Place du Balat

CONCERT CHORALE
Changer d'airs
Dimanche 30 - Halle

DÉCEMBRE

AVANT-PREMIÈRE SURPRISE
Mardi 2 - Cinéma

L'ÉCIR HIVERNAL
La voie de l'écir
Vendredi 5 et Samedi 6 - Halle

THÉÂTRE
APE
Samedi 13 - Halle

MARCHÉ DE NOËL
Dimanche 21 - Cœur de ville

REGARDS



1

1. RÉUNION DE QUARTIER - LA CHEVADE

5 juillet 2025

La série des 6 réunions de quartiers du premier semestre 2025 s'est achevée à La Chevade. La première initiative de cet ordre avait été interrompue par la pandémie en 2020.



2

2. FESTIVAL DES MÉTIERS D'ART

2-4 août 2025

La 12^{ème} édition du Festival des Métiers d'art a vu près de quarante artisans d'art exposer leurs créations sous les yeux d'un public ravi.



3

3. ART EN CANTAL

9-10 août 2025

Une quinzaine d'artistes peintres s'étaient réunis place du Balat et de l'Hôtel-de-Ville, afin de promouvoir leur art en plein air, façon Montmartre.



4

4. TRAVAUX RUE MARCHADIAL

Été 2025

Engagés en mai dernier, les travaux de réhabilitation de la chaussée de la rue Marchadial se sont achevés début septembre.



5

5. PLATONOV DE TCHEKOV

29 août 2025

Lumières d'été proposait à la Halle une pièce de théâtre d'Anton Tchekhov (Platonov) pour clore sa saison estivale avec de jeunes comédiens talentueux.



6

6. MARCHÉS DE PAYS

Les mardis d'été 2025

Chaque mardi soir, de 17h à 22h se sont déroulés les marchés de pays, place Marchande, où estivants et Muratais ont pu partager musique et produits du terroir.



7. FÊTE DES CORNETS DE MURAT

21 septembre 2025

21^{ème} Fête du Cornet (très) pluvieuse et (toujours) bon enfant !

LES AMIS D'OLONNE

Le jumelage entre la ville de Murat et la ville d'Olonne-sur-Mer a été acté en 1982. Afin que celui-ci perdure, s'approfondisse et se personnalise, il était souhaitable de créer une association murataise. Celle des « Amis d'Olonne » a donc vu le jour de manière officielle le 19 janvier 2011. Jean-Pierre Hurgon en a été le premier président. Elle a son homologue des « Amis de Murat » à Olonne-sur-Mer, Antoine Glénereau en est le Président. Des liens étroits existent entre les adhérents des deux associations, des liens d'amitié profonds entre familles Murataises et familles Olonnaises.



A tour de rôle, un an sur deux, les Auvergnats sont reçus chez leurs amis Vendéens et les Vendéens chez leurs amis Auvergnats. **Le 25 août 2022, une nouvelle charte officielle de jumelage a été signée par Yannick Moreau, maire des Sables d'Olonne et Gilles Chabrier, maire de Murat.**



Les Vendéens viennent fort nombreux à la Fête des Cornets. Leur président Antoine Glénereau a d'ailleurs été lauréat d'un des concours culinaires et fait partie de la Confrérie du Cornet. Des Muratais, eux, ont assisté à diverses journées préparatoires et arpenté les pontons avant des départs du Vendée Globe.

Tous les ans, les élèves de 6^{ème} du collège Paul Langevin profitent de la neige cantalienne et ceux du collège Georges Pompidou s'adonnent aux joies maritimes. Plusieurs classes de mer ont été aussi réalisées par l'école Notre-Dame des Oliviers. Les élèves ont suivi chaque édition du Vendée Globe et en 2020, par informatique, le skippeur Louis Burton qu'ils ont pu rencontrer lors de leur séjour de 2021. Les deux associations jumelles soutiennent financièrement ces échanges « jeunes ».

La collégiale abrite dans une niche une petite statue sculptée par Thierry Nicou, artisan ébéniste Olonnais et adhérent des amis de Murat. Elle a été offerte et mise en place lors de la restauration du clocher : c'est la Vierge des Olonnes.

A ce jour, notre association compte une cinquantaine d'adhérents. L'écart entre les deux populations (environ 45.000 habitants aux Sables d'Olonne) est la cause de quelques soucis récurrents pour l'hébergement en famille, **l'accueil chez l'habitant étant le but premier qui permet la pérennisation et la solidité des liens associatifs.**

En 2025 :

Du 27 au 31 janvier, les 6^{èmes} Olonnais ont séjourné dans les familles murataises et fin mai, les Muratais étaient reçus aux Sables d'Olonne. Du 11 au 15 juin, 41 Sablais étaient reçus à Murat.

Contact : Chantal André, présidente, Mairie de Murat, 1, Place de l'Hôtel-de-Ville.

LA MAISON FRANCE SERVICES DE MURAT

fête ses 20 ans en 2025 !



Fortement ancrée dans la vie locale depuis sa création en 2005, la Maison France Services de Murat célèbre cette année deux décennies d'accompagnement auprès des habitants. Implantée au 4 rue Faubourg Notre-Dame, elle a su évoluer avec les besoins du territoire et les usages numériques, tout en restant fidèle à sa mission : rapprocher les services publics du quotidien des habitants.

20 ans d'histoire en quelques dates

- **2005** – Création de la Maison de services au public de Murat, dotée d'un espace multimédia.
- **2009 – 2011** – Organisation du 1^{er} forum national du télétravail et du coworking, qui se poursuivra chaque année jusqu'en 2016, et création d'un télécentre.
- **Décembre 2020** – Labellisation « Maison France Services » par l'État.
- **2024** – Les MFS d'Allanche, Neussargues et Murat deviennent lauréates de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt). Lieux accueillants, lieux innovants, en partenariat avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).
- **Septembre 2025** – La MFS de Murat souffle ses 20 bougies !

Un guichet unique au service des habitants

Chaque jour, la Maison France Services accompagne les habitants dans leurs démarches : près de 4.000 demandes traitées par an, soit environ 30 par jour. Elle propose :

- des rendez-vous personnalisés pour vous guider dans vos dossiers,
- des ateliers pratiques et des permanences avec les partenaires nationaux et locaux,
- un conseil numérique pour apprendre à utiliser les outils informatiques et réaliser ses démarches en ligne.



Des réponses à chaque étape de la vie

Au fil des situations de vie, chacun peut trouver une réponse adaptée :

- lors des premières démarches pour les études, le logement ou l'emploi ;
- quand il s'agit de déclarer ses ressources ou concilier vie familiale et professionnelle ;
- ou encore au moment de préparer sa retraite, de faire valoir ses droits ou de se familiariser avec le numérique.

En somme, quel que soit le moment de la vie, la MFS est là pour simplifier le quotidien et accompagner chacun.

Trois jours de fête les 12-13-14 novembre

Pour marquer ses 20 ans, la Maison France Services de Murat organise trois jours d'événements les 12, 13 et 14 novembre 2025 : ateliers, conférences, stands partenaires... Le programme complet sera à découvrir à partir du 15 octobre en ligne sur le site de Hautes Terres Communauté et dans toutes les Maisons France Services du territoire.

Retrouvez toutes les informations et le programme mensuel sur le site de Hautes Terres, hautesterres.fr ou sur nos réseaux sociaux @hautesterrescommunauté.

Informations pratiques

MAISON FRANCE SERVICES DE MURAT, 4 rue Faubourg Notre-Dame à Murat - 04 71 20 28 88 - mdsmurat@hautesterres.fr





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE, élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUi est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de Hautes Terres Communauté, étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement durable, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Il a pour vocation de définir une vision partagée, réaliste, cohérente et solidaire en termes d'aménagement et développement durables du territoire.

L'enquête publique porte également sur l'abrogation des cartes communales de Saint-Mary-le-Plain, La Chapelle d'Alagnon et Laveissenet, en vue de l'entrée en vigueur du PLUi en cours d'élaboration sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les dossiers et les registres pourront être consultés gratuitement dans les Maisons France Services. Le dossier d'enquête publique sera également mis à la disposition du public sur le site du registre dématérialisé <https://www.registredemat.fr/plui-htc> et accessible depuis le site internet de Hautes Terres Communauté <https://www.hautesterres.fr>

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations sur le projet lors de la permanence à la Maison France Services de Murat **le vendredi 10 octobre 2025, de 9H à 12H.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations et propositions :

- Sur les registres d'enquêtes déposés dans les Maisons France Services,
- Via le registre dématérialisé <https://www.registredemat.fr/plui-htc>,
- Lors des permanences des membres de la Commission d'enquête,
- Par voie postale à Monsieur le Président de la Commission d'enquête,
- Par courriel à l'adresse électronique suivante : plui-htc@registre-demat.fr

Pour être recevables, toutes les observations devront être déposées avant la clôture de l'enquête publique, soit avant vendredi 10 octobre 2025 à 12h00.

À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête remettra son rapport et ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours. Le projet sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission.

NOTRE-DAME DES OLIVIERS : le couronnement

Il faut imaginer la ville entièrement décorée : la rue du faubourg, avec son reposoir en forme de pyramide, n'est plus qu'une tonnelle d'arbres, de colonnes de mousse, de festons et de couronnes suspendues ; un autel magnifique, dont le dôme s'élève à 10 m de haut, trône place de l'Hôtel-de-Ville dans une enceinte de sapins aux cimes pavoisées de drapeaux tricolores ; un arc de triomphe de 12 m, flanqué de 2 portails à colonnades et encadré par 2 jets d'eau se dresse place du Planol. Partout ailleurs, des allées de sapins, à ciel ouvert ou réunis en arceaux, parés de guirlandes de roses, de lierre, de mousse, sans compter toutes les maisons - toutes, couvertes de fleurs, de feuillages, d'oriflammes.

Il faut imaginer ces places, ces rues, ces venelles investies par une foule considérable qui joue des coudes dans ces décors somptueux : des dizaines de politiques, des centaines de religieux, des milliers de pèlerins venus rendre hommage à une figure sainte que les Muratais vénèrent depuis des siècles.

Nous sommes le mardi 18 juin 1878, Murat fête en ce jour le couronnement de Notre-Dame des Oliviers, sa vierge miraculeuse, et inaugure la statue Notre-Dame de la Haute-Auvergne qui vient d'être érigée au sommet du rocher de Bonnevie, immense réplique blanche de la vierge noire prétendument rapportée de Palestine par les compagnons de Saint Louis. Des siècles de dévotion fervente ont fait la renommée de cette madone retrouvée intacte dans les décombres de l'église incendiée par la foudre en 1493. Elle protège de l'orage, aide au travail des femmes en couches et veille sur les âmes égarées. Très vite sa réputation n'est plus à faire dans le département ni même dans toute l'Auvergne. Elle s'étendra bientôt jusqu'au Vatican. Dans le monde chrétien, le culte marial atteint son apogée avec la proclamation du dogme de « l'Immaculée Conception » en 1854 puis avec les apparitions de la Vierge à Lourdes en 1858. A Murat, en 1875, le 2 mai (le mois de Marie), le curé archiprêtre lance une souscription

afin d'ériger une statue monumentale au sommet du rocher de Bonnevie en hommage à Notre-Dame des Oliviers qui sera reconnue hautement vénérable par la Chrétienté : le tout nouveau pape Léon XIII lui accorde en 1878 « l'insigne faveur du couronnement ».

La statue en bois d'olivier a quitté la collégiale en procession. Les congrégations religieuses, les enfants des écoles et les musiques entrent dans l'enceinte de la place de l'Hôtel-de-Ville où ont pris place devant l'autel les élus et les notables. La messe va être célébrée par l'archevêque de Bourges assisté de 5 évêques, celui de Saint-Flour bien sûr et ceux du Puy, de Rodez, de

Mende et même de Basse-Terre. Quelque 200 ecclésiastiques ont fait le déplacement et se mêlent à une foule immense qui a investi les moindres recoins de la place du Balat tandis que les riverains se pressent aux fenêtres, s'accourent aux balcons ou s'aventurent sur les toits.

A la fin de l'office on procède à la consécration de l'idole locale : la statue se voit couronnée par 2 parures serties de perles, de pierres précieuses et de diamants, posées par l'évêque de Saint-Flour sur la tête de la Vierge et celle de l'enfant. Après les vêpres une procession comme la cité n'en a jamais connue s'ébranle pour gravir le rocher de Bonnevie : la tête du cortège en atteint le sommet alors que les derniers pèlerins sont toujours dans la ville et n'ont pas encore pu se mettre en marche. A

la nuit tombée la ville est en liesse, tous les quartiers s'illuminent et un feu d'artifice est tiré au Balat.

Tous ceux qui ont vécu cette journée en garderont un souvenir impérissable, certains plus que d'autres. Les parents cantaliens d'une fillette de neuf ans, atteinte d'une tumeur au genou, ont traversé à pied tout le département pour venir implorer à Murat le secours de la vierge couronnée. A leur retour, heureux hasard ou divine providence, la tumeur de la petite Anna a complètement disparu.

